

Publié le 20 octobre 2015 à 11h11 | Mis à jour le 20 octobre 2015 à 12h31

L'ONU dénonce la violence envers les femmes



Les résultats des recherches sur 102 pays montrent que plus d'un tiers des femmes ont été victimes de violence physique ou sexuelle à un moment de leurs vies.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

André VIOLLAZ

Agence France-Presse
NATIONS UNIES

L'ONU a dénoncé mardi les violences faites aux femmes dans le monde, dans un rapport qui donne les derniers chiffres disponibles sur la situation des femmes et des filles dans le monde.

[Consultez le rapport sur «Les femmes dans le monde»](http://progress.unwomen.org/en/2015/)

(<http://progress.unwomen.org/en/2015/>)

Les femmes sont mieux éduquées et vivent plus longtemps, mais plus d'un tiers disent avoir été victimes de violences, indique ce rapport préparé tous les cinq ans par la division statistique du département des affaires économiques et sociales des Nations unies.

Ce rapport sur «Les femmes dans le monde», le sixième du genre, compile des statistiques sur les principaux aspects de la vie des femmes et des

filles à partir de quelque 200 indicateurs.

Selon un de ses auteurs, Francesca Grum, il inclut de nouveaux éléments chiffrés sur le travail non rémunéré des femmes et sur les violences à leur encontre, un problème qui n'était même pas pris en compte il y a 20 ans.

Les résultats des recherches sur 102 pays – le chiffre le plus élevé depuis que l'ONU a entrepris cette étude – montrent que plus d'un tiers des femmes ont été victimes de violence physique ou sexuelle à un moment de leurs vies.

Dans deux cas sur trois de violence commise par des proches et ayant entraîné la mort, les victimes sont des femmes.

«Cette violence contre les femmes est présente partout, c'est un problème mondial», explique Mme Grum, qui déplore que seule «une minorité de femmes ose parler de cette expérience de la violence».

Selon le rapport, dans 70 pays étudiés, moins de 40% des victimes rompent le silence et partagent leur expérience avec des amis ou des proches. Moins de 10% des victimes portent plainte.

Tâches ménagères

Mais l'attitude envers la violence conjugale ou sexuelle commence à changer dans presque tous les pays où l'information sur ce problème circule, note le rapport. Ainsi, au moins 119 pays ont désormais des lois sur la violence domestique, 125 sur le harcèlement sexuel et 52 sur le viol conjugal.

Parmi les 200 indicateurs, des progrès ont été enregistrés depuis 20 ans sur la plupart d'entre eux «mais ce n'est pas assez et nous sommes encore très loin de la parité», souligne Francesca Grum. Elle note aussi «une plus grande disparité entre régions».

Globalement, l'espérance de vie des femmes atteint désormais 72 ans contre 68 ans pour les hommes, davantage menacés par les accidents de la route ou les méfaits du tabac et de l'alcool.

Mais elles sont beaucoup moins présentes sur le marché du travail: 50% des femmes en âge de travailler sont

employées contre 77% des hommes. Et elles sont encore payées entre 70% et 90% seulement de ce que reçoivent leurs collègues masculins.

Cette disparité s'explique par de nombreux facteurs, dont le mariage précoce des filles qui limite leur avenir professionnel. Ce phénomène est en régression mais concerne encore plus de 40% des femmes en Asie du sud et en Afrique subsaharienne.

Si tous les enfants ou presque, filles et garçons, vont à l'école primaire -- sauf les 58 millions qui en sont privés, essentiellement dans des zones de conflit -- «le fossé entre les sexes s'élargit avec le niveau des études», souligne Francesca Grum. De plus, le choix des matières étudiées dessert les femmes, les reléguant souvent dans des emplois moins rémunérés dans l'éducation, la santé ou les services à la personne.

Dans les pays en développement, les femmes passent en moyenne trois heures de plus par jour que les hommes à s'occuper des tâches ménagères et des autres membres de la famille, un chiffre qui tombe à deux heures dans les pays riches.

La multiplication des familles monoparentales, y compris dans les pays en développement, fragilise aussi en priorité les femmes.

Les avantages familiaux se sont néanmoins étendus: la moitié des pays offrent ainsi un congé de maternité d'au moins 14 semaines. Mais certains secteurs comme l'agriculture ou la domesticité en sont souvent exclus.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.